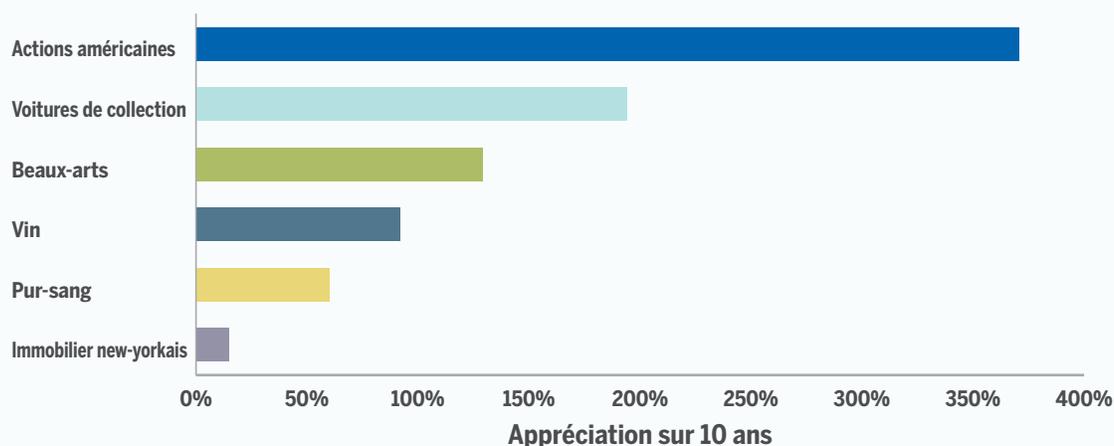


Collectionner des actions peut rapporter gros

Associer sa passion à sa stratégie d'investissement peut donner des ailes à certains investisseurs. Cette approche a toutefois prouvé ces dernières années ne pas être des plus lucratives, même pour les plus aisés qui représentent la majorité des investisseurs en objets de collection. Si collectionner des œuvres d'art ou des voitures anciennes peut parfois rapporter de précieux gains, investir dans les actions américaines sur les 10 dernières années s'est révélé nettement plus rentable.

Les actions ont surperformé les autres classes d'actifs au cours des 10 dernières années



Sources : performances totales cumulées de l'indice S&P 500 entre le 03/02/09 et le 03/01/19 ; Indice HAGI Top de mars 2009 à février 2019 ; Indice AMR All Art de mars 2009 à février 2019 ; Indice Liv-ex Fine Wine 100 de février 2009 à Janvier 2019 ; Keeneland pour le prix moyen des pur-sangs vendus en janvier 2009 et janvier 2019 ; et Indice S&P/Case-Shiller New York Home Price de mars 2009 à décembre 2018.

- Depuis la récente reprise des marchés aux États-Unis, les actions ont enregistré des performances largement supérieures à celles de plusieurs autres classes d'actifs. Pour certains, ces opportunités, qui sont réservées pour la plupart aux très fortunés, valent la peine d'être saisies. Mais même le marché immobilier new-yorkais n'est pas parvenu à surperformer le S&P 500 sur les 10 dernières années.
- L'achat d'actifs alternatifs haut de gamme pose une problématique majeure : celle de leur nature illiquide. En effet, contrairement aux actions qui peuvent être vendues en l'espace de quelques secondes, la cession d'un véhicule ou d'une œuvre d'art à un prix intéressant peut s'étaler dans le temps.
- En outre, les objets de collection évoluent selon un cycle qui leur est propre, avec une demande qui fluctue sur de longues périodes et rend par conséquent d'autant plus difficile l'exécution d'une transaction rentable.
- Les objets de collection ne bénéficient par ailleurs pas d'avantages fiscaux aux États-Unis. Ils sont pour la plupart soumis à des taxes sur les plus-values supérieures à celles des actions.
- Si la possibilité de diversifier un portefeuille via des actifs corporels semble attrayante, elle ne l'est réellement que pour les investisseurs très fortunés qui peuvent se permettre de détenir des actifs durant de longues périodes tout en prenant le risque de vendre à perte.
À l'inverse, investir dans des actions est accessible à tous et offre des résultats impressionnants sur le long terme par rapport aux autres options.

L'indice S&P 500 est un indice pondéré par la capitalisation boursière des 500 plus grandes entreprises cotées des États-Unis.

Le HAGI TOP (Historic Automobile Group International) est l'indice global permettant de suivre les ventes des véhicules historiques exceptionnels.

Développé par Art Market Research, l'indice AMR All Art mesure le sentiment de marché selon un large éventail de ventes aux enchères d'œuvres d'art, objets antiques et de collection depuis 1975.

L'indice Liv-Ex Fine Wine 100 (Liv-Ex) réplique les fluctuations de prix des 100 vins les plus recherchés sur le marché secondaire.

Keeneland est un hippodrome de renommée internationale ainsi que la première maison de ventes aux enchères de l'industrie du pur-sang.

L'indice S&P/Case-Shiller New York Home Price mesure la variation moyenne de la valeur des biens immobiliers résidentiels à New York selon un niveau de qualité constant.

Les indices présentés ci-dessus sont une représentation de leurs secteurs respectifs. Veuillez noter que la comparaison avec d'autres indices pourrait donner des résultats significativement différents de ceux présentés.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. à fin avril 2019. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres.

Le présent document s'adresse aux professionnels de l'investissement et investisseurs qualifiés (tels que définis par les réglementations MiFID/FCA). Fourni à titre indicatif uniquement, ce document a été préparé pour le compte des investisseurs. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation auprès d'une personne résidant dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou permise, ou auprès d'une personne considérée comme destinataire illégal, et doit être utilisé exclusivement par les bénéficiaires et destinataires initiaux. Le bénéficiaire initial demeure seul responsable de toute distribution ultérieure de ce document, pour laquelle il devra s'assurer qu'aucune législation ou réglementation locale n'a été enfreinte. Le présent document ne doit pas être distribué aux États-Unis.

Toutes les opinions exprimées dans le document sont valables à la date de publication. Sauf indication contraire, les données, modèles et autres statistiques sont issus de nos archives internes. Nous attirons l'attention sur le fait que la valeur des investissements des comptes discrétionnaires et le revenu qui en découle peuvent fluctuer et qu'il est possible pour un investisseur de subir des pertes, notamment la perte du capital investi. Les investisseurs doivent être parfaitement conscients des risques associés à leurs investissements, et procéder à des investissements conformément à leurs objectifs et niveaux de tolérance au risque. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** Les investisseurs dont la devise de référence est différente de celle de leurs actifs sous-jacents investis peuvent être soumis à des fluctuations de taux de change susceptibles de modifier la valeur de leurs investissements.

Certains produits peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certaines juridictions, conformément aux réglementations locales applicables à ces personnes ou juridictions. PLUS PARTICULIÈREMENT, CE DOCUMENT N'EST PAS DESTINÉ AUX « US PERSONS », TELLES QUE DÉFINIES PAR LA LOI AMÉRICAINE SECURITIES ACT DE 1933 (TELLE QUE MODIFIÉE) ET AUX PERSONNES PRÉSENTES PHYSIQUEMENT SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs.

Informations importantes pour tous les investisseurs : Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. FAM et/ou Weatherbie Capital, LLC, conseillers en investissement aux États-Unis, interviennent comme sous-gérants de portefeuille pour les produits financiers distribués par Alger Management, Ltd.

Fred Alger & Company, Incorporated (maison mère de FAM), n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et le présent document n'a pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA.

Informations importantes pour les investisseurs britanniques : La distribution de ce document est limitée par la loi au Royaume-Uni. Ainsi, ce document est exclusivement fourni et destiné aux personnes résidant au Royaume-Uni pour lesquelles l'on estime raisonnablement que de telles offres peuvent leur être communiquées par une personne non autorisée en vertu d'une exemption de l'Ordonnance 2005 (« FPO ») de la Loi 2000 Financial Services and Markets (Offre financière). Il s'agit notamment : (A) de personnes disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine apparenté à l'investissement et (b) d'organismes, entreprises, partenariats, associations non constituées en personne morale, Trusts, etc. fortunés qui relèvent de l'article 49 de la FPO. La plupart des règles définies par le FSMA pour la protection des clients particuliers ne sont pas applicables, et les indemnités prévues dans le cadre du programme d'indemnités en matière de services financiers (« Financial Services Compensation Scheme ») au Royaume-Uni n'est pas disponible.